

SEMINAIRE DOCTORAL EUCOR 2024

Sous la responsabilité des professeurs Catherine Haguenau-Moizard (Université de Strasbourg), Matthias Jestaedt (Université de Fribourg en Brisgau) et Andreas Müller (Université de Bâle).

THEME : La justice climatique

Depuis quelques années, le réchauffement climatique dû aux activités humaines et ses conséquences dramatiques s'invitent régulièrement dans les prétoires de diverses juridictions. Des personnes physiques ou des associations mobilisent les règles de droit afin de contraindre les Etats à prendre des mesures pour lutter contre le réchauffement. Une justice climatique prend progressivement forme. La Cour suprême des Pays-Bas fait figure de précurseur avec sa décision Urgenda de 2019. Depuis d'autres juridictions nationales, telles que la Cour constitutionnelle allemande et les juridictions françaises, ont apporté leur contribution à cette justice climatique en devenir. Elles ont été rejointes par la Cour européenne des droits de l'homme en 2024. La Cour internationale de justice a également été sollicitée par l'Assemblée générale de l'ONU en 2023 et devrait rendre son avis courant 2025. Pour l'instant, la Cour de justice de l'Union européenne ne participe pas à ce mouvement en raison des limites procédurales à sa compétence.

Le séminaire permettra d'analyser les principales décisions rattachées à la justice climatique et d'interroger leurs soubassements tant juridiques que philosophiques.

DATES :

Vendredi 28 février toute la journée et samedi 1er mars au matin à Bâle.

Mardi 11 mars toute la journée et mercredi 12 mars au matin à Strasbourg.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Etre inscrit en Master (1 ou 2) ou en doctorat en droit à l'Université de Strasbourg.
- Comprendre l'allemand (chacun s'exprimant dans sa langue, en français ou en allemand).
- S'engager à préparer un exposé de 15 mn et un document de travail, qui peut être un plan détaillé, sur l'un des sujets proposés ci-dessous. Ce document doit être envoyé à Catherine Haguenau-Moizard trois jours avant la date de présentation si vous souhaitez qu'il soit imprimé à l'intention de tous les participants.

- Envoyer sa candidature à Catherine Haguenu-Moizard **dès que possible et au plus tard le 10 janvier 2025** : haguenu-moizard@unistra.fr. Il suffit d'un message électronique indiquant le cursus dans lequel vous êtes inscrit.e et exprimant votre souhait de participer.
- Les frais de transport, d'hébergement et de restauration sont pris en charge.

PROPOSITIONS DE SUJET :

- La naissance du contentieux climatique : la décision de la Cour suprême néerlandaise du 20 décembre 2019, Urgenda. Traduction en anglais sur <https://climatecasechart.com/non-us-case/urgenda-foundation-v-kingdom-of-the-netherlands/>
- L'affaire du siècle devant les juridictions françaises
- L'affaire Grande Synthe devant les juridictions françaises
- La décision « climat » de la Cour constitutionnelle allemande du 29 avril 2021
- La recevabilité des affaires climatiques devant la Cour européenne des droits de l'homme : les décisions du 9 avril 2024 Verein Klimaseniorinnen Schweiz, Carême, Duarte Agostinho
- La décision sur le fond dans l'affaire Verein Klimaseniorinnen Schweiz dite « retraitées pour le climat »
- Droit international des droits de l'Homme et changement climatique : l'avis consultatif à venir de la CIJ sur les obligations des Etats à l'égard des changements climatiques
- Faudrait-il reconnaître la personnalité juridique à la nature pour améliorer la lutte contre le réchauffement climatique ?

Vous pouvez proposer d'autres sujets en rapport avec le thème du séminaire, sous réserve de l'accord de Catherine Haguenu-Moizard.

Si vous avez des questions : haguenu-moizard@unistra.fr